

POM 24 2017.POM.269

Proposition d'amendement d'un acte législatif

Version 5

Le 05.06.2019 / baa

Loi portant introduction de la loi fédérale sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (Li LFAE)

Auteur-e-s	Art.	Al.	Lit.	Proposition	+	-
					++	--
Köpfli (pvl)	2	1	e (nouveau)	Règlementations concernant les autorisations d'exercer une activité lucrative et les cas de rigueur selon les possibilités du canton.	+	
Les Verts (Ammann)	7	1	e	biffer		-
Les Verts (Ammann)	7	1	f	biffer		-
Les Verts (Ammann) Bauer (PS-JS-PSA) Streit-Stettler (PEV)	9	2 (nouveau)		Les organismes ne doivent pas retirer de profit des subventions cantonales. Les éventuels excédents sont affectés à la mission décrite dans la convention de prestations.		
Les Verts (Ammann) Bauer (PS-JS-PSA) Streit-Stettler (PEV)	9	2 (nouveau)		Les éventuels excédents sont affectés par les organismes conformément à la convention de prestations.		-
Les Verts (Ammann)	11	3		La Direction de la police et des affaires militaires statue sur les recours dans un délai de 30 jours.		-



PEV (Streit-Stettler)	15	2		En règle générale, elles sont octroyées sous forme de prestations en nature et comprennent argent pour des denrées alimentaires et des articles d'hygiène. a (...) b (...) c (...) d (...)		-
PEV (Streit-Stettler)	15	3		Selon proposition de la minorité CSéc.		-
Köpfli (pvl)	16	5 (nouveau)		Pour les personnes qui ont entamé une formation ou une formation continue ou ont un emploi stable, on étudiera si le canton doit demander une autorisation de séjour en vertu de l'article 14, alinéa 2 ou une autorisation d'exercer une activité lucrative en vertu de l'article 43, alinéa 3 de la loi fédérale sur l'asile.	++	
Les Verts (Ammann)	21	1	a	... permettre un hébergement approprié <u>en surface</u> des personnes visées à l'article 6, alinéa 1 et ...		-
Bauer (PS-JS-PSA)	29	4 (nouveau)		<u>âgés de 15 ans à 18 ans ne sont pas mis en détention.</u>		-
Les Verts (Ammann)	30	3	a	le délai de recours est de dix <u>30</u> jours.		-
Les Verts (Ammann)	30	3	aa (nouveau)	Proposition subsidiaire (si la proposition portant sur l'art. 30, al. 3, lit. a est rejetée) : <u>Le délai de traitement par le Tribunal administratif est de dix jours au plus.</u>		-
Les Verts (Ammann)	30	3	c (nouveau)	<u>Le délai de traitement par le Tribunal administratif est de 30 jours au plus.</u>		-
Les Verts (Ammann)	32	1		Les personnes détenues ont le droit de séjourner <u>à leur gré</u> à l'air libre <u>pendant la journée</u> quotidiennement pendant au moins une heure.		-
Minorité CSéc (Veglio)				Rejet de la Li LFAE lors du vote d'ensemble		-

